pkrück

PROCURATION ET CONSENTEMENT

Votre institution de prévoyance a réassuré les risques d'invalidité et de décès auprès de PKRück AG (www.pkrueck.com) et nous a également chargés, le cas échéant, de procéder à l'examen et au suivi des cas de prestations. Selon une communication de votre employeur, vous êtes en incapacité de travail (partielle). Afin de pouvoir examiner et calculer vos éventuels droits à des prestations ou ceux de votre institution de prévoyance, nous avons besoin de la présente procuration et de votre consentement.

PERSONNE ASSURÉE

Institution de prévoyance _____

Entreprise _____ Lieu _____

Nom, prénome _____ N° AVS _____

E-Mail _____ Rue, n° _____

Téléphone _____ NPA, lieu _____

Date de naissance _____ (jj/mm/aaaa) Sexe ☐ féminin ☐ masculin

Activité professionnelle _____

Médecin traitant _____ Adresse _____

En cas d'occupation partielle: Est-ce que l'occupation partielle est due à des raisons médicales ? ☐ Oui ☐ Non

INFORMATIONS

1.1 Transmission de données à PKRück et aux réassureurs pour la réassurance / collecte de données de santé pour le traitement des cas de prestations

a) L'institution de prévoyance a **réassuré** les risques d'invalidité et de décès auprès de PKRück AG. Pour l'évaluation des risques, la gestion de l'assurance et le contrôle éventuel des cas d'incapacité de travail et de prestations annoncés, PKRück doit pouvoir vérifier les données personnelles et obtenir auprès de tiers des informations supplémentaires relatives à la santé. Pour accomplir ces tâches, PKRück peut faire appel à d'autres réassureurs; à cette fin, les données personnelles nécessaires, y compris les données de santé, peuvent leur être communiquées. Les réassureurs utilisent ces données exclusivement aux fins mentionnées.

b) Si l'institution de prévoyance a également confié à PKRück le **traitement des cas de prestations**, elle doit disposer de tous les droits nécessaires pour examiner vos données personnelles et de santé ainsi que pour obtenir d'autres données relatives à la santé auprès de tiers afin de déterminer l'existence, le début et l'étendue d'un éventuel droit à des prestations au titre de la prévoyance professionnelle.

1.2 Examen et proposition de mesures de réinsertion (triage / évaluation)

L'institution de prévoyance a chargé PKRück, sur la base de critères éprouvés, de proposer à certaines personnes assurées des mesures de réinsertion visant notamment à favoriser la réinsertion professionnelle et à prévenir l'invalidité. Si, après examen, une offre entre en ligne de compte, PKRück charge un organisme externe spécialisé de prendre contact avec la personne assurée (p. ex. premier entretien).

PROCURATION ET CONSENTEMENT

2.1 Consentement / procuration pour examen de dossier, réassurance et traitement des cas de prestations

a) Par ma signature, je consens expressément à ce que l'institution de prévoyance transmette mes données personnelles, y compris mes données de santé, à PKRück aux fins d'évaluation des risques, de gestion de l'assurance et d'éventuels contrôles, et que celles-ci puissent, le cas échéant, être transmises à d'autres réassureurs pour les mêmes finalités. Je prends expressément connaissance et j'accepte que mes données, y compris mes données de santé, soient à leur tour transmises par ces réassureurs aux mêmes fins à d'autres réassureurs.

b) J'autorise par la présente l'institution de prévoyance ou PKRück à obtenir des renseignements oralement et/ou par écrit et à demander des dossiers auprès des assurances sociales et privées, des autorités (notamment services sociaux, ORP, caisses de compensation), de l'employeur, etc. aux fins du traitement des cas de prestations. J'autorise également les médecins traitants, psychologues, physiothérapeutes et psychothérapeutes ainsi que tout autre personnel médical spécialisé à fournir à l'institution de prévoyance ou à PKRück les renseignements / documents sur mon état de santé / mes traitements nécessaires aux fins mentionnées et les libère de leur obligation de confidentialité à cet égard. J'accepte en outre que les collaboratrices et collaborateurs de l'institution de prévoyance ou de PKRück puissent transmettre à ces instances les données personnelles et les données de santé nécessaires à cet effet.

2.2 Consentement au triage et à la mise en œuvre externe de mesures de réinsertion

Par ma signature, je consens expressément à ce que l'institution de prévoyance transmette mes données personnelles, y compris mes données de santé, à PKRück à des fins de triage / examen en vue de mesures de réinsertion. Si une offre entre en ligne de compte, mes coordonnées peuvent être transmises à un organisme externe spécialisé afin de convenir d'un premier entretien et, le cas échéant, de mettre en œuvre des mesures de réinsertion. Il n'existe aucun droit à l'octroi de mesures de réinsertion.

Les procurations et consentements accordés peuvent être révoqués à tout moment par communication écrite adressée à l'institution de prévoyance et à PKRück. ATTENTION: un refus ou une révocation peut compliquer, voire empêcher, l'examen du dossier, la gestion de l'assurance et, par conséquent, le versement de prestations de la prévoyance professionnelle ou la mise en œuvre de mesures de réinsertion. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au numéro de téléphone suivant: +41 44 360 50 70.

Lieu, date: _____ Signature: _____

Veuillez envoyer le formulaire à: PKRück AG, Leistungen, Zollikerstrasse 4, Postfach, 8032 Zürich